

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

commune de VAUX  
2018/80

Date de convocation 22 novembre 2018 L'an deux mille dix-huit  
Le 29 novembre, à 19h00  
Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur DUCHALET Jérôme, Maire,

Etaient présents : Mmes AURAT Myriam, DUCHALET Stéphanie, PRYMAS Marie, MM. DUCHALET Jérôme, CHEZEAU Bruno, DURAND Jean-Pierre, GUILLOMET Laurent, LAVEDRINE Bernard, SIODLAK Daniel, VERNAUDON Michel, VIRLOGEUX Christophe,

Etait absent excusé : M. SOARES Carlos (procuration donnée à M. GUILLOMET Laurent),

Etait absente : Mme PHLIX Delphine,

En exercice..... 13 Formant la majorité des membres en exercice  
Présents..... 11  
Votants..... 12 Secrétaire de séance : Mme PRYMAS Marie

**Objet : Tarifs des concessions cimetièrè, des concessions columbarium et du dépositoire**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs des concessions cimetièrè, des concessions columbarium et du dépositoire comme suit, à compter du **01/12/2018** :

CONCESSIONS CIMETIERE	
3 m <sup>2</sup> pour 30 ans	150 €
3 m <sup>2</sup> pour 50 ans	300 €
6 m <sup>2</sup> pour 30 ans	300 €
6 m <sup>2</sup> pour 50 ans	600 €

CONCESSIONS COLUMBARIUM	
15 ans	200 €
30 ans	300 €
50 ans	500 €

**Les concessions perpétuelles sont supprimées.**

**Dépositoire : 1 € par jour d'utilisation**

Il est rappelé que les gravures sur les portes du columbarium ne sont pas autorisées. Il convient de fixer une plaque.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire

DUCHALET Jérôme